

- ❖ Les femmes sont souvent victimes de crimes de rue. Soyez particulièrement vigilante lorsque vous sortez seule. Restez dans des zones bien éclairées où se trouvent d'autres personnes.
- ❖ Habillez-vous comme il convient, ne portez pas de bijoux coûteux et ne montrez pas de grosses sommes d'argent.
- ❖ Choisissez un hôtel qui répond à vos besoins. Assurez-vous que le personnel ne donnera à **personne** un double de la clé de votre chambre, pas même à quelqu'un qui affirmerait vous accompagner. Si possible, choisissez une chambre près de l'ascenseur et demandez au chasseur d'inspecter votre chambre avant d'y entrer. Assurez-vous que les serrures des fenêtres et des portes fonctionnent normalement et que votre chambre et le corridor sont bien éclairés. De plus en plus d'hôtels reconnaissent l'importance et l'influence des voyageuses. Essayez de choisir des hôtels qui sont reconnus pour répondre à vos préoccupations.
- ❖ Lorsque vous sortez, observez les environs et soyez vigilante à tout moment.

*Voyager au féminin - Conseils à l'intention des Canadiennes qui partent en voyage* contient des renseignements destinés aux voyageuses. Pour commander cette brochure, consultez la page 34. D'autres livres traitent également des questions concernant les femmes qui voyagent et offrent des conseils à ce sujet. Vérifiez dans une bibliothèque ou une librairie **avant** de partir en voyage.

### **Voyager avec des enfants**

Si vous vous rendez dans un autre pays avec votre enfant et que la garde de cet enfant risque de faire l'objet d'un conflit durant votre absence, consultez un avocat avant de partir. Une publication spéciale, *Enlèvements internationaux d'enfants - Guide à l'intention des parents*, est distribuée par l'InfoCentre du ministère des Affaires étrangères. Pour la commander, consultez la page 34.

Une personne de moins de 18 ans qui voyage seule ou avec un seul parent, ou un autre adulte, doit être munie d'un document notarié certifiant que ses deux parents ont autorisé le voyage.

### **Faites un excellent voyage! Mais avant de partir...**

- ❖ Documentez-vous. Renseignez-vous sur le pays que vous allez visiter. Apprenez quelques expressions dans la langue qu'on y parle.
- ❖ Procurez-vous une assurance maladie complémentaire et une assurance voyage.
- ❖ Ayez sur vous une attestation d'assurance et confiez-en un exemplaire à quelqu'un au Canada.
- ❖ Établissez un itinéraire et un budget flexibles et gardez-en un exemplaire chez vous.
- ❖ Vérifiez la date d'expiration de votre passeport. Celui-ci doit être encore valide au moins six mois après le moment de votre voyage. Photocopiez la page d'identification et gardez-la séparément de votre passeport. Laissez-en une photocopie à quelqu'un au Canada. N'oubliez pas de remplir la section « En cas d'accident ou de décès, prière d'aviser » de votre passeport.
- ❖ Assurez-vous que vous avez tous les visas nécessaires.
- ❖ Vérifiez si vous ou un membre de votre famille êtes considéré comme un ressortissant de l'un des pays que vous allez visiter.
- ❖ Faites-vous faire toutes les vaccinations exigées. Si vous emportez des médicaments, laissez-les dans leur emballage d'origine. Ayez sur vous une ordonnance pour tous les médicaments qui ne sont pas en vente libre et, si vous vous servez de seringues, munissez-vous d'un certificat médical. Laissez des photocopies de ces documents à la maison.
- ❖ Gardez les originaux des reçus de tous les achats que vous faites, de votre note d'hôtel, du contrat de location d'une voiture le cas échéant et de vos reçus médicaux.
- ❖ Si vous êtes une femme, prenez toutes les précautions pour assurer votre sécurité.
- ❖ Si vous voyagez avec un enfant, n'oubliez pas de régler tous les arrangements concernant sa garde. Si l'enfant voyage seul, munissez-le de documents attestant que le voyage a été autorisé par ses deux parents.